

INITIATIVE CONJOINTE UE-OIM POUR LA PROTECTION ET LA RÉINTÉGRATION DES MIGRANTS DANS LA RÉGION DU SAHEL ET LAC TCHAD

L'Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants dans la région du Sahel et Lac Tchad a été lancée en avril 2017 et mise en œuvre dans 13 pays (Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, La Gambie, Tchad, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria et Sénégal). Le programme vise à sauver des vies et à promouvoir des migrations plus sûres, plus réfléchies et mieux gérées, tant pour les migrants que pour leurs communautés. Grâce au soutien du Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique, le programme permet aux migrants qui décident de rentrer dans leur pays d'origine de le faire en toute sécurité et dans le respect de la dignité humaine, et de refaire leur vie dans le cadre d'une approche intégrée susceptible de contribuer au développement local et d'atténuer certains des facteurs de la migration irrégulière.



À PROPOS DE L'OIM

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM), organisme des Nations Unies chargé des migrations, est attachée au principe selon lequel les migrations ordonnées et faites dans le respect de la dignité humaine sont bénéfiques aux migrants et à la société.

En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM collabore avec ses partenaires de la communauté internationale en vue de résoudre les problèmes pratiques de la migration, de mieux faire comprendre les questions de migration, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration et de promouvoir le respect effectif de la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Pour plus d'informations visitez www.iom.int

À PROPOS DU FONDS FIDUCIAIRE D'URGENCE DE L'UNION EUROPÉENNE POUR L'AFRIQUE

Le Fonds d'urgence de l'Union Européenne (FFUE) pour l'Afrique a été lancé par des partenaires européens et africains lors du Sommet de La Valette sur les migrations en novembre 2015.

Il a été créé pour apporter une réponse intégrée et coordonnée aux diverses causes d'instabilité, de migrations irrégulières et de déplacements forcés.

Pour plus d'informations visitez www.imigrationjointinitiative.org

Mentions légales :

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité des auteurs et ne reflète pas nécessairement les vues et les politiques officielles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ou de l'Union européenne.

© 2021- Initiative Conjointe UE-OIM. Tous droits réservés à l'Union Européenne sous conditions.

■ Initiative conjointe
UE-OIM pour
la Protection et
la Réintégration
des migrants

■

LA RÉGION DU SAHEL
ET DU LAC TCHAD



Projet financé par l'Union européenne
Projet mis en œuvre par l'OIM

PILERS D'ACTION

GESTION DES MIGRATIONS ET DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS

Promouvoir la gouvernance des migrations en renforçant les capacités des gouvernements locaux et de la société civile.

PROTECTION ET AIDE AU RETOUR VOLONTAIRE

À travers le renforcement des systèmes et la fourniture d'une aide directe, veiller à ce que les migrants jouissent de leurs droits et aient accès aux services nécessaires.

AIDE À LA RÉINTÉGRATION

Répondre aux besoins économiques, sociaux et psychosociaux des migrants de retour et favoriser l'inclusion des communautés de retour dans le processus de planification et d'aide à l'intégration.

SENSIBILISATION

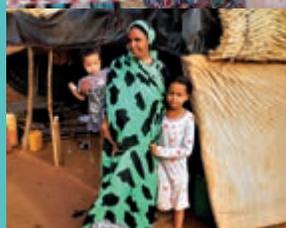
Sensibiliser les communautés sur les risques liés à la migration irrégulière et les sensibiliser sur les questions migratoires.

STABILISATION COMMUNAUTAIRE

Contribuer à la stabilisation des communautés à risque en revitalisant l'économie locale, en améliorant l'accès aux services socio-économiques de base et en renforçant la cohésion sociale entre et au sein des communautés ainsi qu'avec les autorités locales.

COLLECTE ET ANALYSE DES DONNÉES

Appuyer la conception de politiques et de programmes fondés sur des données probantes en renforçant la collecte et l'analyse de données sur les mouvements migratoires ainsi que sur les besoins et les vulnérabilités des migrants.



RÉALISATIONS PHARES

GESTION DES MIGRATIONS ET DÉVELOPPEMENT DE CAPACITÉS

Sur la base d'un processus consultatif, les **13 pays cibles ont élaboré des procédures opérationnelles standard (POS)** relatives à la fourniture d'une aide au retour et/ou à la réintégration.

Les pays cibles ont réussi à améliorer les politiques ou les plans nationaux pour une meilleure gestion des migrations, notamment le retour et la réintégration.

Dans le cadre de l'Initiative conjointe, un soutien a été fourni pour le renforcement des capacités de plus de **4000 partenaires** issus des gouvernements, des organisations de la société civile et des ONG sur les mécanismes d'orientation, les compétences en matière de santé mentale et de soutien psychosocial, la collecte et la gestion des données, la gestion des centres de transit et d'accueil, ainsi que le suivi et l'évaluation fondés sur des données probantes, entre autres.

PROTECTION ET AIDE AU RETOUR VOLONTAIRE

Plus de **35 000 migrants** ont été secourus lors d'opérations humanitaires de recherche et de sauvetage au Niger.

Au total, **19 centres gérés par des gouvernements** ont été construits, offrant un guichet unique en matière d'aide aux migrants.

Plus de **190 000 services d'aide directe** fournis aux migrants pour répondre à leurs besoins liés aux soins médicaux, au soutien psychosocial et à l'hébergement.

AIDE À LA RÉINTÉGRATION

Plus de **70 000 migrants** en sont à différentes étapes du processus de réintégration, avec près de **150 000 services** et plus de **125 000 activités** planifiées, mises en œuvre ou achevées pour aider les migrants à atteindre l'autosuffisance économique, la stabilité sociale et le bien-être psychosocial.



RÉALISATIONS PHARES



SENSIBILISATION

Plus de **2,5 millions de personnes** ont été sensibilisées sur les risques liés à la migration irrégulière, leurs droits et la disponibilité de l'aide et de la protection dont les migrants peuvent bénéficier le long des routes migratoires. Les activités sont innovantes et s'appuient sur le pouvoir des réseaux sociaux, des activités ludiques, du sport et des arts, et mobilisent les migrants comme messagers ainsi que les leaders locaux influents tels que les autorités religieuses.



STABILISATION COMMUNAUTAIRE

Plus de **130 000 bénéficiaires** au Niger et au Burkina Faso ont bénéficié d'une amélioration de l'accès et de la fourniture de services sociaux de base, d'activités de sensibilisation et d'activités socioculturelles renforçant les mécanismes de résolution des conflits et la cohésion communautaire.

21 comités de suivi de projets sont actifs dans **20 communes**, avec le soutien du programme pour le renforcement des capacités, notamment des représentants des collectivités locales, de la société civile et des organisations de jeunes et de femmes.



COLLECTE ET ANALYSE DES DONNÉES

42 points de suivi des flux établis le long des principales routes de transit de la région, avec un suivi des mouvements de plus de **8 millions d'individus**.

Plus de **200 000 voyageurs** interrogés dans la région pour établir les nombreux profils des migrants et les caractéristiques de leur voyage.

Des évaluations de l'état opérationnel des points d'entrée (POE) et des mesures de santé publique et de gestion des frontières prises pour lutter contre la propagation de COVID-19 ont été effectuées dans plus de **450 endroits**.

* Les données sont cumulatives depuis le lancement de l'Initiative conjointe UE-OIM dans le Sahel et le lac Tchad entre le 1er avril 2017 et le 31 octobre 2021.